

La Ville de Cachan lance un appel à candidature pour sa boutique « L'Éphémère »

(<https://ville-cachan.fr/actualites/la-ville-de-cachan-lance-un-appel-a-candidature-pour-sa-boutique-l-ephemere/>)

Artisans, créateurs, entrepreneurs : la Ville de Cachan vous ouvre ses portes ! Du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026, « L'Éphémère », boutique éphémère située en cœur de ville, accueillera vos projets créatifs et entrepreneuriaux.

Un dispositif au service du dynamisme économique local

Installée au 27 rue Guichard, « L'Éphémère » s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement du centre-ville portée par la municipalité. Cette initiative, soutenue par la [Métropole du Grand Paris dans le cadre du programme « Centres-villes Vivants »](#), témoigne de l'engagement de Cachan en faveur du commerce de proximité et de l'artisanat local.

Cette boutique éphémère illustre la volonté de la municipalité de soutenir et mettre en lumière les métiers du commerce et de l'artisanat. Située en cœur de ville, elle offre aux porteurs de projets un espace privilégié d'exposition et de vente, ainsi qu'une opportunité unique de partager leur savoir-faire, tout en gagnant en visibilité.

Un espace pensé pour les créateurs

Avec ses 55 m² d'espace de vente, complétés par un local technique, un cabinet d'essayage, un espace cuisine et des sanitaires PMR, « L'Éphémère » dispose de tous les aménagements nécessaires pour accueillir une grande diversité de projets. Le local peut également être partagé entre plusieurs candidats, favorisant ainsi les collaborations et les synergies créatives.

Les conditions de location sont volontairement accessibles : 450 euros par mois hors charges et hors taxe, avec une durée d'occupation modulable de 15 jours à 6 mois maximum. Cette flexibilité permet aux entrepreneurs de tester leur concept ou de lancer leur activité à moindre risque financier.



Une sélection en commission, gage de qualité

Les candidatures seront évaluées par une commission composée de représentants de la Ville de Cachan, de la CCI 94 et de la CMA 94. Cette expertise croisée garantit une sélection rigoureuse, basée sur plusieurs critères :

- La qualité et l'originalité des produits proposés ;
- L'adéquation avec l'environnement commercial existant ;
- La cohérence de l'offre et des prix avec les attentes du centre-ville ;
- La capacité à dynamiser les flux de visiteurs ;
- Les outils de communication dédiés ;
- La mise en valeur de l'économie circulaire et des circuits courts.

Qui peut candidater ?

« L'Ephémère » s'adresse à tous les professionnels créatifs :

- Artisans et créateurs proposant des produits de fabrication artisanale ou artistique ;
- Entrepreneurs individuels en phase de lancement ou de développement ;
- Personnes en reconversion professionnelle avec un projet structuré ;
- Associations œuvrant dans le secteur créatif ;
- Commerçants spécialisés dans les produits de seconde main.

Les candidats doivent justifier d'une inscription à la Maison des artistes, au registre des sociétés, au registre national des entreprises ou en tant qu'entrepreneur individuel, au registre national des associations.

Une démarche simple et accompagnée

Le dossier de candidature est accessible en ligne. **Les candidatures restent**

ouvertes tout au long de l'année.

- [Dossier de candidature pour L'Éphémère PDF 393.10 Ko](#)

La commission d'attribution se réunira le 16 octobre 2025 pour examiner les candidatures. Le cas échéant, les candidats sélectionnés pourront être invités à présenter plus amplement leur projet, afin que la commission puisse mieux le comprendre et valider sa cohérence avec les objectifs de la boutique.

Pour plus d'informations

Les questions doivent être posées uniquement via la plateforme e-marchesppublics.com.